

	PROJET DE SERVICE 2013-2018
	Fiche Action N° 8 : « Accueil nouveaux adhérents »
	Référence au Projet : Axe « 3 » Plan d'actions : Thème « Qualité »
	Rédacteur : Doha BENFREDJ / Carole CHION

I. Contexte et enjeux de la démarche
<ol style="list-style-type: none"> 1. Contexte : difficulté de compréhension des obligations des employeurs et du système pour les petites entreprises 2. Enjeux : meilleure connaissance de l'entreprise et de ses besoins en relation avec la santé sécurité au travail 3. Finalité : accompagnement des auxiliaires de prévention des TPE
II. Objectif poursuivi
Améliorer l'information et mettre en place un « parcours » du nouvel adhérent en coordination avec les différents pôles administratif, clinique et technique.
III. Descriptif synthétique de l'action
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaborer une procédure à partir de l'adhésion de l'entreprise ➤ Créer les documents supports pour l'ensemble des acteurs ➤ Réaliser une fiche de premier contact ➤ Proposer systématiquement le site internet comme relai d'information
IV. Acteurs pilotes
Groupe de travail : assistantes administratives, préventeurs et direction.
V. Acteurs concernés
Nouveaux adhérents en priorité
VI. Moyens à mettre en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présentation de l'action dans les instances paritaires du service : conseil d'administration et commission de contrôle ➤ Information des assistantes santé travail ➤ Rencontre des nouveaux adhérents ➤ Mise en ligne des documents ➤ Création d'un support type clé USB à l'attention des adhérents et prévoir la mise à jour en ligne ➤ Transmission systématique des éléments comme les statuts, le règlement intérieur, le compte rendu d'AG, les évolutions réglementaires, le projet de service et les actions prioritaires et leurs mises à jour
VII. Le périmètre d'action
Tous les adhérents du service.
VIII. La communication
<ol style="list-style-type: none"> 1. Interne : favoriser la coordination et la diffusion des actions à l'ensemble des salariés d'Alpes Santé Travail 2. Externe : présenter le parcours à l'AG et prévoir des réunions plus ciblées

IX. Echancier / délais de réalisation

- 2^{ème} trimestre 2013 : groupe de travail et premier document d'information - validation des étapes du projet
- 3^{ème} trimestre 2013 : validation par la CMT
- 2014 : actions des préventeurs auprès des auxiliaires de prévention des TPE
- 2015 : enquête de satisfaction

X. Organisation du suivi de l'action (indicateurs de suivi)

Transmission à la CMT de l'état d'avancement de l'action

- Nombre de nouveaux adhérents
- Nombre de réunions
- Nombre de contact
- Nombre de documents

Evocation de la synthèse lors des réunions de secteurs

XI. Indicateurs et critères d'évaluation

Enquête de satisfaction ciblée par secteur d'activité : mise en ligne des résultats de l'enquête.